

Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'



Trimestriel

AGAM



Chers amis généalogistes,  
C'est une année très particulière que nous venons de vivre avec des impacts très forts sur nos activités associatives. La grande majorité de nos réunions et de nos rencontres sur le terrain ont été annulées par la force des choses. Pour garder le contact avec nos membres et pour aider les nouveaux, nous avons démarré des visioconférences et notre fédération a organisé un salon virtuel de généalogie. Ce sont de nouvelles approches qui bouleversent nos habitudes, mais qui nous permettent de nous prémunir de cette

*Covid-19 qui a, jusqu'à présent, bien perturbé notre vie et notre économie. Pour cette fin d'année 2020, je vous souhaite les meilleures fêtes possibles dans ce monde étrange, mais je fais le vœu que nous retrouvions une vie normale pleine de relations humaines très classiques pour 2021.*

*Patrick Cavallo*

#### RÉUNIONS ET PERMANENCES :

**Réunion mensuelle de Nice-AD06.** Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène Lochey, Denis Colmon, Denise Loizeau et Colette Bettenfeld. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

**Entraide de Nice-MIN.** Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois de 14 h à 17 h. Animée par Claudine Poirier et Guy Sidler.

**Permanence de Nice et Bleuets au MIN.** Le dernier samedi du mois de 9 h à 11 h 30 (Bleuets), de 14 h à 17 h (Généalogie). Ouverte à tous les membres de l'AGAM.

**Réunion mensuelle d'Antibes.** Le 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par Mireille Ghigo.

**Permanence de Nice-MIN.** Le 2<sup>e</sup> vendredi du mois, de 14 h à 17 h. Entraide, accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM. Animée par Michèle Parente.

**Permanence de Mouans-Sartoux.** Prendre rendez-vous auprès de Georges Roland ([roland.agam@gmail.com](mailto:roland.agam@gmail.com)).

**Réunion mensuelle de Villeneuve-Loubet.** Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois à 14 h. Animée par Mireille Ghigo et Denis Colmon.

**Réunion mensuelle de Roquebrune.** Le 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 14 h à 17 h. Animée par Gabriel Maurel.

**Permanence de Roquebillière.** Le 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 14 h 30 à 16 h 30. Sur RV avec Gabriel Maurel.

## Formations :

Des séances de formation - information (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposées une fois par mois de 14h à 17h dans notre local du MIN.

Inscription obligatoire.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées au [secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com) ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM  
8 rue Delrieu  
06100 NICE

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie
  - formation Généatique ;
  - formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches :
  - formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
  - généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
  - formation Nimègue.

## Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2<sup>e</sup> étage. L'entrée principale du MIN se trouve «Porte C» au n° 61 de la route de Grenoble, entre la Poste Saint-Augustin et le concessionnaire de voitures Peugeot.

## La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, dont la liste se trouve sur le site Internet, contactez Denise Loizeau au cours de la réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

## Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous.

### Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM  
8 rue Delrieu  
06100 NICE

par mail à Denise Loizeau [loizeaud@gmail.com](mailto:loizeaud@gmail.com)

Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront publiées dans le bulletin suivant.

**N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : [www.agam-06.org](http://www.agam-06.org)**

## Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : [agam.06@gmail.com](mailto:agam.06@gmail.com)
- Secrétariat : [secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com)
- Trésorier :  
(Thierry Adam) [tresorieragam@gmail.com](mailto:tresorieragam@gmail.com)
- Articles pour le bulletin :  
(Denise Loizeau) [loizeaud@gmail.com](mailto:loizeaud@gmail.com)
- Points GeneaBank :  
(Louise Bettini) [geneabankagam@gmail.com](mailto:geneabankagam@gmail.com)
- Contact pour les releveurs du pays niçois :  
(Michèle Parente) [parentemichele@yahoo.fr](mailto:parentemichele@yahoo.fr)
- Contact pour les releveurs du pays vençois :  
(Mireille Ghigo) [mirghigie@orange.fr](mailto:mirghigie@orange.fr)
- Contact pour les releveurs du pays grassois :  
(Marc Duchassin) [duchassin.marc@wanadoo.fr](mailto:duchassin.marc@wanadoo.fr)
- Contact pour les releveurs du Mentonnais :  
(Gabriel Maurel) [agam.cgrm@laposte.net](mailto:agam.cgrm@laposte.net)
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux  
(Georges Roland) [roland.agam@gmail.com](mailto:roland.agam@gmail.com)
- Contact pour la permanence de Nice au MIN  
(Michèle Parente) [parentemichele@yahoo.fr](mailto:parentemichele@yahoo.fr)

## NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour du 4e trimestre 2020 de la base AGAM :

- BREIL/ROYA : naissances 1780-1900, 3246 actes.
- GILETTE : naissances 1793-1860, 1615 actes.
- GILETTE : naissances 1752-1794, 901 actes.
- NICE Ste-Reparate : naissances 1648-1655, 2967 actes.
- NICE St-Martin St-Augustin : naissances 1625-1636, 927 actes.
- NICE : table des mariages 1867-1882, 7915 actes.
- UTELLE : décès 1811-1824, 559 actes.

À la suite de corrections, 11 actes de mariage ont été ajoutés à BREIL-sur-ROYA et un acte de naissance à NICE Ste-Reparate.

Soit 18 142 actes supplémentaires.

La base compte au total 1 315 831 actes.

Alain Otho

## FORUM AGAM :

N'hésitez pas à utiliser le forum de discussion du site de l'AGAM pour échanger vos informations entre adhérents et poser vos questions généalogiques :

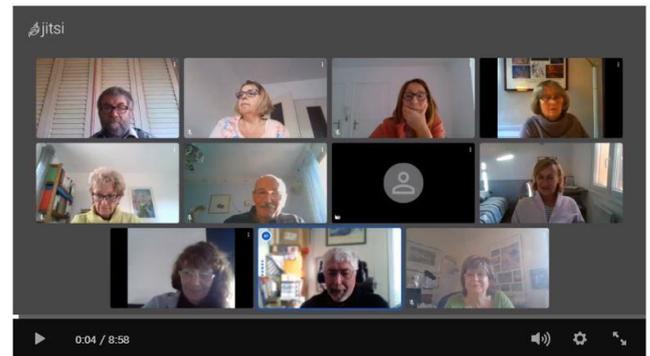
<http://www.agam-06.com/forumagam/>

Vous pouvez demander votre inscription au forum en écrivant au secrétariat de l'AGAM : [secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com)

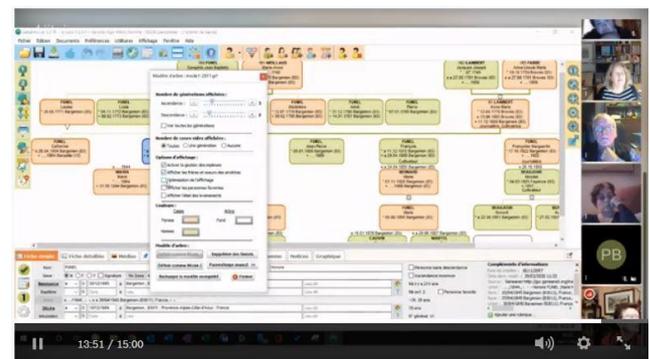
D. Loizeau

## NOS VISIOCONFÉRENCES :

Avec la crise sanitaire de la Covid-19, il nous a fallu nous réinventer et trouver un moyen pour animer et faire vivre notre association. Tout naturellement, l'utilisation de la visioconférence s'est imposée à nous.



En s'inspirant de nos expériences professionnelles en matière de réunions dématérialisées, il nous a fallu faire un choix de la solution à mettre en place. Dans le cadre de notre association, notre choix devait se porter sur une solution gratuite, mais surtout vers l'approche la plus simple et la plus facile d'accès pour notre population qui n'est pas, dans sa majorité, spécialiste en informatique.



Nous avons donc choisi JITSY qui a le mérite de ne demander aucune installation sur le poste de travail et qui, d'après les études, présente un niveau de sécurité acceptable. Vis-à-vis de nos adhérents, le challenge

était important pour essayer de transformer nos réunions classiques en présentiel dans cette solution virtuelle. Grâce donc à cette approche, nous avons fait déjà quatre séances de formation sur Généatique et quatre réunions d'entraide. Dans l'ensemble, cela s'est plutôt bien passé, mais il a fallu apprendre à communiquer d'une nouvelle façon, à s'imposer une certaine discipline pour s'assurer que la communication passe bien dans les deux sens, et que l'assistance n'ait pas eu de questions qui n'aient pas été adressées. Dans les bons points de ces nouvelles réunions, nous avons pu noter que cela permet parfois d'associer pour certains visage et nom, mais il y a surtout nos adhérents qui n'habitent pas physiquement dans notre région, ils peuvent maintenant participer plus activement à la vie de notre association. Une chose certaine, c'est que nous allons garder des visioconférences en complément des réunions classiques, une fois la crise sanitaire passée.

P. Cavallo

## À PARTIR D'UNE CARTE POSTALE :

Comment une simple carte postale peut-elle nous amener vers une enquête généalogique ?



## Le choix de la carte postale

Je l'ai achetée d'occasion dans une brocante. Pourquoi celle-ci ? Parce qu'elle représente une place réputée de Nantes où je me promenais petite. Cette carte postale me permettra d'illustrer ma généalogie

## En regardant de plus près

Un mot daté et signé est écrit en haut :  
« Remerciements affectueux poignée de main. J. Pichon, le 24 juin 1905 »

## Elle a été envoyée à :



## La recherche généalogique

Qui sont ces deux personnes ? Des personnes proches très certainement (remerciements affectueux). Quels liens ont-ils ?

J. Pichon habite très certainement Nantes et envoie peut-être cette carte postale à un membre de sa famille.

Mes premières recherches sur le site de la BNF : retronews

Je trouve un avis de décès au nom de :



Le Phare de la Loire  
2 août 1928 (A114, N39308), p. 4

Sur cet avis, il y a une famille PICHON. Cela fait beaucoup de coïncidences.

Sur les archives de Nantes, je recherche l'acte de décès d' Olivier RIDEAU :

RIDEAU Olivier Eugène décède le 1<sup>er</sup> août 1928 à Nantes. C'est bien la même personne sur le faire-part du décès.

Il a épousé Valentine Jeanne PICHON.

Je recherche un mariage en 1905 (date d'envoi de la carte postale) dont le futur époux se nommerait PICHON :

PICHON Joseph Marie marié le 8 avril 1905 à Nantes avec CORFA Marie.

Petite anecdote : ce couple s'était marié auparavant.

Quel peut être le rapport familial entre Valentine Jeanne PICHON et Joseph Marie PICHON ?

Joseph Marie PICHON est né le 7 avril 1863 à Plouider (Finistère) fils de Jean Marie et de Marie Hélène Fily.

La femme d'Olivier RIDEAU, Valentine Jeanne est née le 14 mars 1890 à Nantes, fille de Jean Marie et de Marie VIOLETTE.

D'après les dates de naissance de chacun, Joseph Marie est peut-être son oncle.

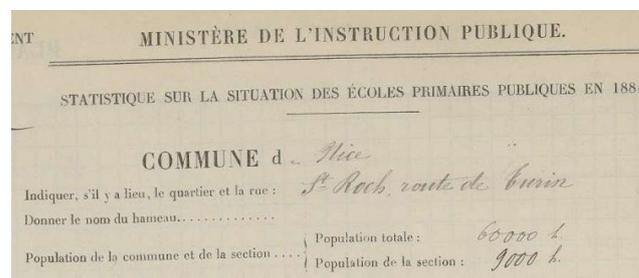
Les recherches continuent...

Claudine

## GÉNÉALOGIE PRATIQUE :

Guy Sidler vient de trouver quelque chose qui peut intéresser des personnes qui font des recherches dans les Alpes-Maritimes sur l'instruction publique. C'est sur le site des Archives nationales. [→ Le lien](#)

Nous y trouvons pas mal d'informations comme ici sur les écoles primaires de Nice en 1884.



Ils y a bien sûr des informations sur les écoles de l'ensemble des départements français.

## NOËL EN PROVENCE COUTUMES ET TRADITIONS

Tout d'abord un peu de géographie :

Au sud, la mer Méditerranée.

À l'ouest, le fleuve le Rhône.

À l'est, le fleuve le Var.

Au nord, la Drôme provençale, le Pays de Sisteron, le Pays de Digne.

### **La langue régionale :**

Le provençal, codifié par Frédéric Mistral.  
Le provençal local, avec toutes ses variantes.  
Le provençal maritime.  
Le gavot, parlé dans l'arrière-pays.

### **Les coutumes :**

Les fêtes de Noël commencent le 4 décembre et vont jusqu'au 2 février.  
À la Sainte-Barbe, le 4 décembre, on plante du blé ou des lentilles dans 3 coupelles garnies de coton. Celles-ci sont placées sur la table du réveillon, elles apportent de la prospérité tout au long de l'année.

### **La crèche :**

Les santons sont de petits personnages en argile que l'on place sur de la mousse autour de Joseph, Marie et l'enfant Jésus qui sera posé le 24 décembre après minuit, le bœuf et l'âne.  
Les Rois mages arriveront le 6 janvier.

Je vous recommande d'aller visiter le village de Lucéram au moment des fêtes et son musée des crèches du monde.



### **Le réveillon du 24 décembre :**

La table est garnie de 3 nappes blanches, des 3 coupelles de blé ou lentilles et 3 bougies.  
Le nombre 3 étant associé à la sainte Trinité.  
Dans la cheminée, le plus âgé de la famille met une bûche arrosée d'un verre de vin en disant :  
« a l'an que vem, .... e noun se sian pas mai, que noun fuguen pas mens ».  
À l'an nouveau,... si nous ne sommes pas plus, que l'on ne soit pas moins.  
Le 25 à midi, il y a 2 nappes et le 25 au soir, il reste 1 nappe.  
Le repas du 24 est dit « le gros souper », il est composé de 7 plats sans viande, escargots, morue, et légumes cardes...  
Il se déguste avant la messe de minuit pendant laquelle se déroule la Pastorale qui est la visite des bergers à la crèche. La plus célèbre est la Pastorale de Maurel.

### **Les 13 desserts :**

Les mendiants : noix, figues, amandes, raisins secs, en hommage aux religieux des ordres mendiants, les franciscains, carmélites, dominicains et augustins.  
Les dattes rappellent l'origine du Christ.  
Le nougat blanc et le nougat noir.  
Les fruits de nos terroirs, raisin, mandarine, orange, pomme, poire, kaki, melon d'hiver...  
Les fruits confits, pâte de coing...  
Les calissons.  
La pompe à huile.  
Les navettes de Marseille.  
La fougassette parfumée à la fleur d'oranger.  
Les oreillettes de la Drôme, etc.  
Chacun compose ses 13 desserts en fonction des ressources de la région.

Joyeux Noël !

Cet article est inspiré de l'article de la journaliste Charlotte Cabon sur [www.france.fr](http://www.france.fr)

Si vous passez par Arles, n'oubliez pas d'aller visiter le Museon Arlaten.

Mireille Ghigo

## BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE MONDIALE :

L'Unesco a eu la grande idée de donner accès gratuitement à une bibliothèque numérique mondiale sur Internet. Un beau cadeau à toute l'humanité ! Voici le lien : <https://www.wdl.org/fr>

Pour la France, elle rassemble des cartes, des textes, des photos, des enregistrements et des films de tous les temps et explique les joyaux et les reliques culturelles de toutes les bibliothèques de la planète. Elle est disponible en sept langues.

P Cavallo

## POURQUOI NE L'APPELLERIONS-NOUS PAS SYMPHOROSE ?

### La ronde des prénoms en généalogie

Comment donnait-on leurs prénoms aux enfants ? Les prénoms d'hier, répétitifs ou curieux, rencontrés en faisant des relevés dans nos régions respectives, ceux qui ont été donnés par les institutions aux enfants trouvés, ceux que nous portons aujourd'hui. Nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle, il y a un grand changement actuellement dans l'attribution des prénoms.

En France, le catholicisme a été religion d'État, et à part la courte période où les prénoms du calendrier révolutionnaire ont été imposés, les enfants sont baptisés et portent des prénoms de saints ou d'apôtres: Marie, Joseph, Anne, Catherine, Pierre, etc. De nombreux prénoms se doublent d'un autre prénom, comme Anne-Marie, François-Joseph, Charles-Henri, Marie-Antoinette, Jean-Marc, Paul-Guy, Jean-Claude, etc.

Longtemps, la tradition a voulu que les grands-parents soient les parrains et marraines des nouveau-nés et qu'ils

donnent leurs propres prénoms aux baptisés. Par la suite, frères et sœurs des parents purent aussi être choisis comme parrains et marraines, les prénoms se perpétuent encore.



Le calendrier républicain entre en vigueur en 1793, il est obligatoire jusqu'en 1805. Dans ce nouveau calendrier, ne figure plus aucune fête religieuse ni aucun nom de saint. Les parents doivent prénommer leur enfant en choisissant des noms du calendrier, tels Sapin, Lapin, Colchique, Rose, Véronique, Caille-Lait, Bouillon-Blanc, Hyacinthe, ou des noms de personnages de l'antiquité ou de l'actualité, tels César, Brutus, Marat, Apolline, ou d'autres prénoms révolutionnaires comme Liberté et Montagne (ceci n'est pas vrai dans le pays niçois).

À partir de 1905, on donne deux prénoms à l'enfant trouvé, le deuxième prénom lui servant de nom.

Aujourd'hui, des prénoms anciens tels Adélaïde, Clothilde, Mélanie, Sophie, Virginie, Alexandre, Julie, Camille, Guillaume, Nicolas, Lucas, et bien d'autres, sont encore à la mode.

À la question "Savez-vous pour quelle raison vous portez votre prénom ?" n'hésitez pas à nous envoyer par mail vos réponses, nous pourrions les faire paraître dans le prochain bulletin.

Colette Bettenfeld

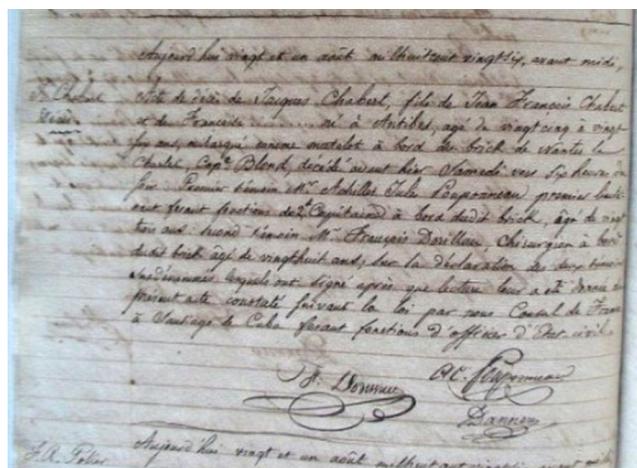
## DÉCÈS DE JACQUES CHABERT

**T**ravaillant actuellement sur la région des îles des Caraïbes, j'ai trouvé un matelot décédé à Santiago de Cuba, originaire d'Antibes !

Décès trouvé dans le site :

<http://www.genfrancesa.com/registrosnantes/haiti/Cuba/CUBA%20Santiago%20%C3%A9tat%20civil/index.html>

Il se nomme CHABERT Jacques fils de Jean François CHABERT et Françoise ?  
Âgé de 25 ou 26 ans, né à Antibes.  
Il est décédé le 19 août 1826, selon l'acte daté du 21 août 1826.



La photo est de mauvaise qualité mais l'on peut arriver à lire :

Il a été embarqué comme matelot à bord du brick de Nantes, le Cholet ? Capitaine Blond.

Peut-être est-il recherché par quelqu'un ?  
Tout est possible en généalogie, on peut voyager beaucoup, géographiquement et dans l'histoire.

Guy

## ACTE D'INHUMATION

**E**xemple de l'acte d'inhumation d'un ancêtre, partiellement retranscrit, suivi d'un commentaire comportant des informations sur l'emplacement possible d'une sépulture dans une église.

*Estienne LE SAVOUREY a este inhumé dans la nef de leglise proche la porte gratis en consideration de bons offices par lui rendus de son vivant au service de leglise et principalement aux sepultures des morts estant fossoyeur de leglise.*

Dans l'église, l'entrée des femmes se fait par une porte latérale à gauche.  
Durant les offices, les hommes sont à droite, les femmes à gauche.

Dans une église, il est dit « côté de l'évangile » pour le côté à gauche, en faisant face à l'autel. Le côté droit est dit « côté de l'épître ».

Ce sont de telles expressions qui permettent de localiser les emplacements des sépultures.

Cet ancêtre a été inhumé dans la nef de l'église, partie gauche.

Denis Colmon, 11 décembre 2020

## QUESTIONS SUR LE FORT DE LA TURBIE



**N**ous avons un ancêtre commun à La Turbie, Capitaine Andrea Petigiano (Commandant du Fort de La Turbie), fils du Capitaine Antonio (Commandant du Château d'Eze), lui-même fils de Francesco (soldat au Château de

Nice). Nous avons cherché l'historique du Fort de La Turbie et avons trouvé cette image sur le site :

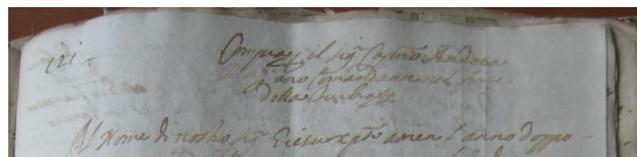
<https://www.annuaire-mairie.fr/photo-la-turbie.html>

Nous aimerions avoir des informations sur la destruction de ce fort, par le général La Feuillade en 1705 sous les ordres de Louis XIV, qui aurait aussi détruit le Château de Nice et ses remparts.

*Francesco Petigiano : (circa 1520 Eze- <1579-1613>)*  
Nous apprenons que Francesco Petigiano est soldat dans la garnison au Château de Nice durant le siège de Nice en 1543, car il paraît dans la liste des soldats dressée par Pierre Gioffredo dans son livre "Histoire des Alpes-Maritimes". Tome 3 page 117 (François Petit-Jehan, première escouade de St Paul à Maubuisson).

*Antonio Petigiano : (circa 1555 Eze - <1618-1620>)*  
Capitaine et Commandant du Château d'Eze

*Andrea Petigiano : (ca 1596 Eze -15 février 1673 La Turbie)*



*Capitaine Andrea Petigiano Commandant du Fort de La Turbie. C1293 folio121 – 05 dec 1650 - acte d'insinuation de La Turbie*

Monique Debrabant et Anne-Marie Murat Jensen

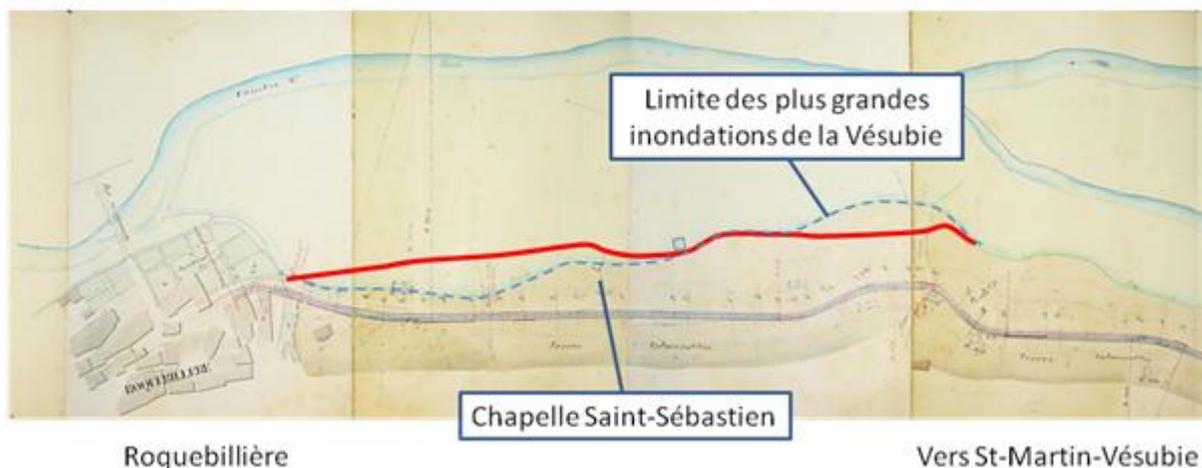
## ROQUEBILLIÈRE, LA VÉSUBIE ET SES DÉBORDEMENTS

La catastrophe du 2 octobre 2020 qui a causé tant de victimes et de destructions m'a fait reprendre quelques thèmes que j'avais abordés lors de mes conférences dans les années 2011-2013 sur le passé de Roquebillière.

Dans ce texte, l'expression « village de Roquebillière » fait référence uniquement à l'ancien village. Par sa position en bordure de la Vésubie, sur la rive gauche, ses quartiers les plus bas ont toujours été sous la menace des débordements de la rivière.

Auguste Musso, dans son livre consacré à l'histoire de Roquebillière, en rapporte plusieurs : « le 22 février 1743, après une semaine de fortes pluies, la Vésubie grossie, ne pouvant rester dans son lit tracé, déborde et s'élance du côté du chemin de St-Martin qu'elle inonde. Les eaux furibondes, d'ordinaire si limpides se changent en une boue qui roule blocs, arbres, granges ; la nappe d'eau s'étend d'un côté à l'autre, depuis le Monar, jusqu'au pied de la chapelle de Saint-Sébastien qu'elle ronge et menace d'emporter. Le quartier de Falicon est en partie détruit, celui de Souta Villa n'existe plus [...]. Le 29 septembre 1772, la rivière grossie par les eaux arrivant de Spagliart, s'était jetée sur la rive gauche et avait failli emporter nouvellement tout le quartier Falicon ».

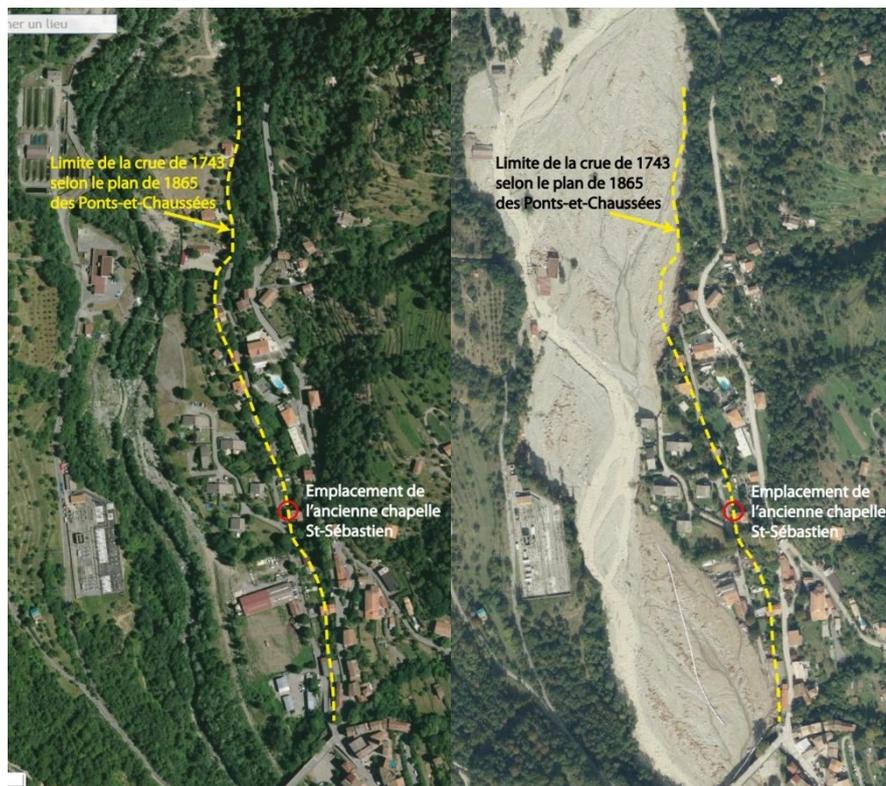
Lorsque les services des Ponts et Chaussées entreprirent l'étude de la section Roquebillière – Saint-Martin de la route carrossable qui desservait la vallée, ils proposèrent un tracé en dehors de la zone inondable de la Vésubie. La crue de 1743 fut prise comme référence et ils tracèrent la limite des plus grandes inondations sachant que cette limite passait au pied de la chapelle Saint-Sébastien. Ci-dessous, un extrait du plan de la route départementale n° 1 de Nice à Saint-Martin-Lantosque (nom ancien de Saint-Martin-Vésubie), plan daté du 15 avril 1865. J'ai tracé en rouge une portion de l'ancien chemin muletier.



À partir du 5 octobre 2020, un avion de l'IGN a photographié les zones sinistrées par la tempête Alex, photos disponibles sur le site Internet <https://alex.ign.fr/>. Les photos aériennes prises antérieurement à la tempête peuvent être comparées à celles prises peu après. J'ai superposé sur ces photos l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Sébastien et le tracé de la limite de la crue de février 1743 d'après le plan des Ponts-et-Chaussées.

Le résultat est instructif. On observe, dans la partie amont, que la crue de 2020 a atteint la limite de celle de 1743. Par contre, plus en aval, la crue ne semble pas avoir eu la même ampleur. Plusieurs causes peuvent être évoquées comme des apports d'alluvion qui ont pu créer une protection supplémentaire, ou comme la variation du niveau du lit de la rivière au cours des siècles.

À gauche une vue prise avant la tempête, à droite une vue prise lors de la mission du 5 au 7 octobre 2020.



L'histoire du village de Roquebillière est émaillée de catastrophes réelles ou imaginaires qui en auraient fait un village errant : d'abord situé en rive droite de la Vesubie, en hauteur, vers le Caïre del Mel, détruit par un tremblement de terre ou un éboulement et reconstruit au bord de la Vesubie toujours en rive droite au quartier la Bourgade, près de l'église Saint-Michel du Gast, puis emporté par la Vesubie et reconstruit sur la colline en face, en rive gauche, une

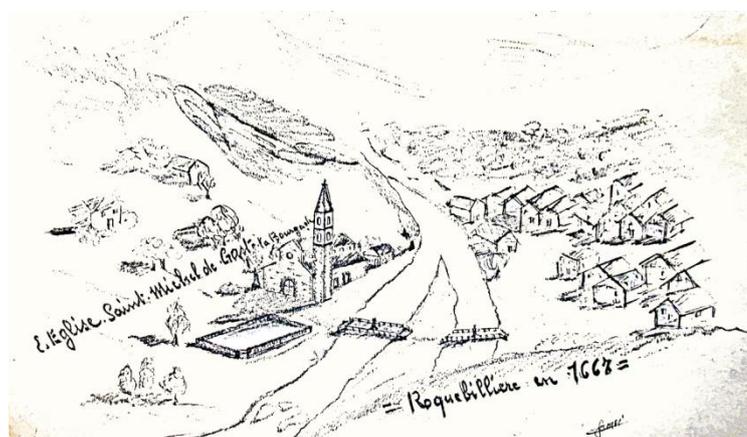
modeste butte proche de la Vésubie. Là, selon la tradition, le village s'y développa pendant quelque huit siècles.

Dans un article du 26 mai 1909 paru dans le Petit Niçois, le journaliste écrivait : « Payés pour ne plus croire aux installations durables et décidés désormais à ne dormir que d'un œil et un pied toujours levé, les habitants de Roquebillière s'installèrent sur la rive gauche, un peu à la diable, sans ordre, sans goût, parce que sans foi dans l'avenir : c'était provisoire, c'est heureux parce que chez nous, le provisoire dure plus longtemps que le définitif, c'est presque la pérennité ». Ce dernier trait d'humour n'avait malheureusement pas lieu d'être, car le journaliste se trompait : l'article est écrit en 1909 et 17 ans plus tard, le 24 novembre 1924, un terrible éboulement, causa la mort de 19 villageois, mit en cause la présence de l'agglomération en ce lieu et provoqua un nouveau départ du village vers le plateau du Cros en rive droite où il a été reconstruit dans les années 1930.

Le chemin muletier qui reliait Nice au Piémont par le col de Fenestres traversait la Vésubie là où, pendant de nombreux siècles, le village historique était établi. Les crues relativement fréquentes de la rivière ont longtemps empêché la construction d'un pont pérenne. En effet, ces crues auraient emporté un ouvrage dont les piles ne seraient pas suffisamment robustes. Mais un tel ouvrage coûtait cher et la commune ne pouvait le financer. L'État savoyard, suivant un schéma archaïque, ne finançait que très rarement les grands projets de voies de communication, laissant aux provinces et aux communes le soin d'apporter les fonds.

Longtemps, quelques poutres reliées par des cordes, posées entre des berges peu élevées, ont rempli ce service, mais un service qui devait s'interrompre à chaque montée des eaux, car ces poutres devaient être retirées au risque de les voir emportées et de devoir en fournir de nouvelles. Pour cela, des pontiers étaient chargés de cette tâche. De nombreuses caravanes de mulets empruntaient ce pont ce qui pouvait créer quelques « embouteillages ». Aussi, afin d'en faciliter l'accès, un règlement peu ordinaire de 1496 précisait que les Roquebilliérois ne devaient pas faire la lessive sur le pont, du moins en ce qui concerne le petit linge comme les torchons et les vêtements.

Par voie de conséquence, le passage de la Vésubie restait une entreprise... incertaine. Beaucoup d'habitants de Roquebillière qui avaient leur terre, leur bétail en rive droite devaient traverser la rivière chaque jour, comme le mentionne un document de 1839 dans lequel la



communauté de Roquebillière argumentait pour obtenir la construction d'un pont pérenne, qualifiant cette construction de « un opera di beneficenza, di carità cristiana », une œuvre de bienfaisance, de charité chrétienne : « La majeure partie de la terre à vigne et cultivée des habitants de Roquebillière se trouve, de même que l'église paroissiale, le cimetière et les moulins à farine, sur la rive droite de la Vésubie, tandis que cet habitat est sur la

rive gauche. C'est pourquoi il serait superflu de démontrer l'urgence, l'avantage, la nécessité de réunir les deux rives par le moyen d'un pont stable et sûr, pour maintenir toujours ouvert et praticable le transit continu des voyageurs et des muletiers de Nice à St-Etienne ». Quand le pont est enlevé, alors les Roquebillérois « se trouvent dans l'oppressante nécessité, pour aller de l'habitat à leurs campagnes sur la partie opposée ou vice versa, de faire un tour de 5 à 6 heures, parcourant les routes communales de Bollène, de Lantosque, s'exposant dans le même temps à des dangers imminents par les torrents de Gordolasque, de la Planchetta et du Rio de Bollène [...]. Dès que les eaux de la Vésubie commencent à baisser des paysans et agriculteurs imprudents, pour éviter le long et fatigant tour décrit ci-dessus, et devant aller aux différentes régions et bâtiments où se trouvent leurs bétails, gros comme petits, tentent de passer audacieusement la rivière, et certains ont été victimes de leurs obligations et de leur témérité ».

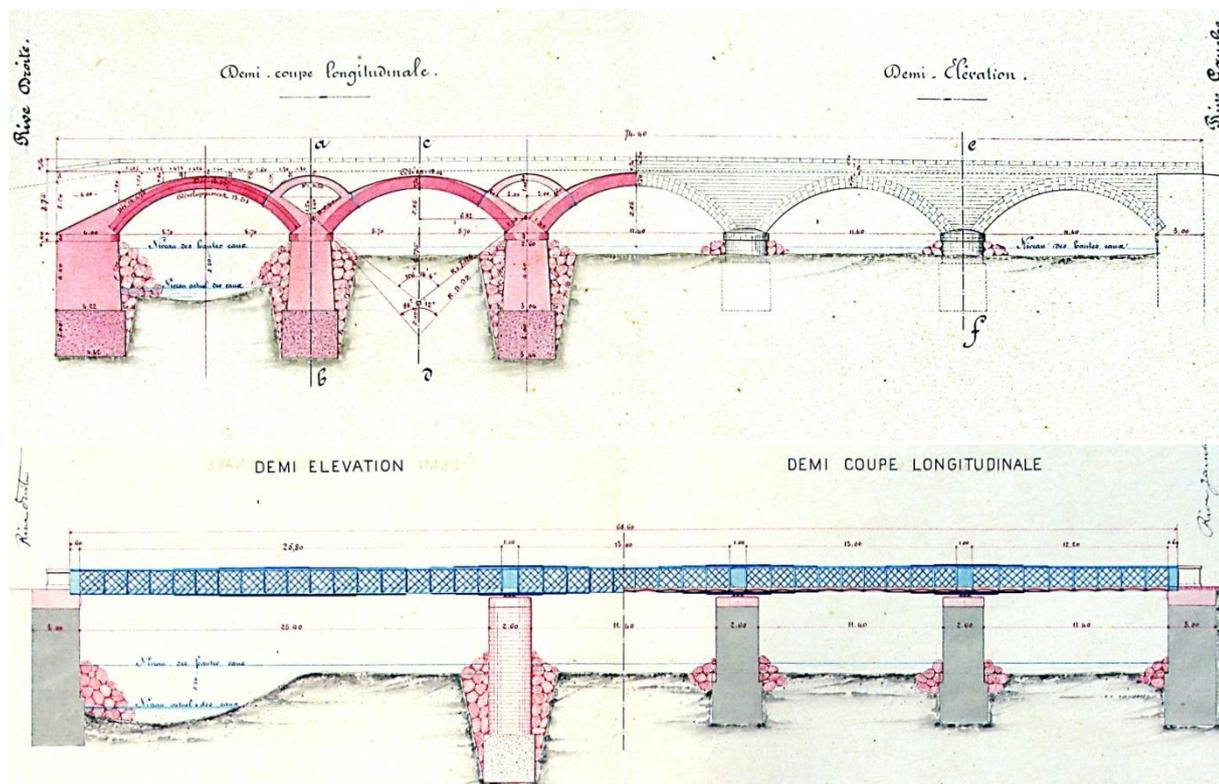
La commune de Roquebillière ne fut en capacité d'investir dans des équipements lourds, comme la protection contre les crues des quartiers bas du village ou la construction d'une passerelle sur la Vésubie que dans la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle et alors qu'elle venait de reconstituer ses avoirs grâce à une longue période de paix. Si le désir de construire une église au sein du village, sur la rive gauche, fut également évoqué, la nécessité de mettre à l'abri des inondations la partie basse du village et de disposer d'un pont sur la Vésubie utilisable en toutes circonstances prévalut. La passerelle devait avoir une longueur de 73 m avec des travées de 11,4 m et elle reposait sur quatre piles maçonnées montées sur des massifs de 3 m de profondeur. Le tablier était en bois. L'adjudication des travaux eut lieu le 6 septembre 1843 et ils étaient terminés en 1846.

L'exécution des travaux ne fut pas exemplaire. Voici ce qu'écrivait l'abbé Rossi en 1860 : « D'après le plan, l'accord était de creuser deux mètres entre terres pour y jeter des fondements solides, et le fourbe (l'entrepreneur), à mesure que ses ouvriers creusaient faisait laisser le gravier sur le bord du creux de façon que lorsqu'on mesurait, le creux paraissait avoir deux mètres, mais en réalité n'en avait qu'un. C'était facile de s'apercevoir d'un tel inconvénient et de prévoir que ni les remparts ni les piles ne résisteraient pas à la force du courant lors de ses débordements. Plusieurs et le pharmacien Gioval qui était plein de patriotisme particulièrement, en firent leurs plaintes au Syndic, mais cet homme répondait "chenon nen volus saupre mai che la gent" (Que nous ne voulons pas en savoir davantage que les gens) et bien loin d'obliger l'entrepreneur à tenir son contrat exactement suivant le plan, était d'accord avec lui. Mais quelque peu de temps après, l'eau croissant de volume et de force, découvrit les fondements qui, outre de n'être pas assez profonds, n'avaient encore pas atteint leur solidité et commença à la rompre par dessous la muraille du côté de la ville, là où elle est le plus courbée. On la répara tout de suite par un massif profond dont la sommité est à peine visible, mais on n'a pas tardé à voir un autre dégât plus grand. Quelque temps après, le courant détourné par ces digues vers l'autre côté, s'en alla tout directement battre la descente du côté de l'église, en sapa les fondements et s'ouvrit de nouveau son chemin du long de l'église, enlevant tout le terre-plein qu'on avait fait pour descendre aisément du pont devant l'église. On fut obligé de faire une nouvelle dépense pour faire en mur la descente du pont à l'église, telle qu'elle est aujourd'hui. Tout cela réparé, l'affaire allait bien, au moins en apparence, on



Octobre 1882 : de nouvelles crues violentes de la Vésubie et de la Gordolasque continuèrent à fragiliser l'ouvrage ainsi que le système de protection en aval du village. L'agent voyer d'arrondissement déclarait que le pont était « dans un tel état de délabrement qu'il ne faut plus songer à le réparer ».

Deux projets furent élaborés, un pont en maçonnerie à 5 arches et un pont à tablier métallique à 4 arches.



Les deux piles de droite de l'ancien pont devaient être conservées dans les deux cas, simplement consolidées. Si les coûts de chacun des deux projets étaient sensiblement identiques, ce qui n'en faisait pas un critère de choix, on doutait de la tenue des culées soumises aux poussées latérales sur des voûtes maçonnées. D'autre part, les expériences acquises dans la région, notamment au pont de l'Ablé (sur le Var, en aval de Villars-sur-Var), firent préférer la solution avec tablier métallique qui était jugée plus sûre. La nouvelle passerelle à tablier métallique de 67 m d'ouverture était terminée en 1888.

Si le franchissement de la Vésubie pouvait alors se faire en sécurité quelles que soient les conditions météorologiques, le village continuait à subir, de temps en temps, des dégradations à la suite de nouvelles crues de la rivière. La Promenade Saint-Sébastien, établie dans la zone inondable, fut victime des assauts de la Vésubie. En 1910, un rapport de l'agent voyer cantonal nous apprend que « le Conseil Municipal de Roquebillière expose qu'à la suite d'une crue de la Vésubie, la promenade publique du quartier Saint-Sébastien a été emportée en partie ».

De nouvelles crues de la Vésubie ont émaillé le *xxe* siècle, sans qu'elles atteignent l'intensité de la crue de 1743. À la suite de la catastrophe de 1926, le village migra sur le plateau du Cros, en rive droite. Afin de relier le nouveau village à la route de la vallée, deux nouveaux ponts

devaient enjamber la Vésubie. La technologie avait évolué, le béton armé était de mise pour la réalisation de ponts à grande ouverture. La société Thorrand et Cie remporta le concours le 25 juin 1930 et les travaux étaient terminés en août 1933. La travée la plus grande, identique aux deux ouvrages, atteint 83 m.

Puis vint 2020, le mois d'octobre et la terrible tempête Alex qui déversa des torrents de pluies sur le massif du Mercantour, provoquant des crues exceptionnelles de tous les cours d'eau qui y descendent. Nous avons vu, en début d'article, les ravages provoqués à Roquebillière par ces eaux chargées de nombreux troncs d'arbres arrachés sur les rives en amont. La passerelle qui reliait l'ancien village à l'église Saint-Michel du Gast n'y survécut pas. Ce jour-là, l'eau en furie de la Vésubie, renvoyée de la rive droite vers la rive gauche par la digue de protection du village, a emporté la travée de gauche ainsi que la descente vers l'église Saint-Michel, ajoutant un nouveau chapitre à l'histoire déjà fort mouvementée de cette passerelle.



Alain Otho

Nous avons une pensée émue pour toutes les victimes de la catastrophe du 2 octobre 2020, causée par la tempête Alex dans nos trois si belles vallées de la Roya, la Vésubie et la Tinée.

**En raison de l'épidémie de coronavirus (COVID-19), les permanences, réunions et manifestations sont très réduites jusqu'à nouvel ordre.  
N'hésitez pas à utiliser le [forum](#) pour échanger vos infos et poser vos questions généalogiques.**

## Les relevés en cours à l'AGAM :

| Communes                  | Naissances                                      | Mariages                  | Décès                    |
|---------------------------|---|---------------------------|--------------------------|
| ANTIBES                   |   | 1836-1920 en cours vérif  |                          |
| BREIL SUR ROYA/PIENE      | 1741-1779 - Piene en cours vérif                |                           |                          |
| BRIGUE (LA)               |   | 1871-1931-en cours        |                          |
| CAILLE                    | 1692-1903-en cours vérif                        |                           | 1692-1903-en cours       |
| CASTELLAR                 | 1627-1906-en cours vérif                        | 1723-1929-en cours vérif  | 1585-1929-en cours vérif |
| CASTILLON                 |   |                           | 1733-1904-en cours vérif |
| COURSEGOULES              | < 1700-en cours saisie                          |                           | < 1700-en cours saisie   |
| CUEBRIS                   | >1900-en cours saisie                           |                           | >1900-en cours saisie    |
| GORBIO                    |   |                           | 1723-1813-en cours       |
| MENTON                    | 1550-1860-en cours vérif<br>/1906-1907-en cours | 1907-1914-en cours        | 1566-1886-en cours vérif |
| MONACO                    | 1546-1793-en cours vérif                        | 1567-1793-en cours vérif  | 1568-1807-en cours vérif |
| NICE (période Sarde)      | Ste Hélène-1842-1860- en cours saisie           |                           |                          |
| NICE TD (>1860)           |   | 1867-1882-en cours saisie |                          |
| NICE St-Martin (<1814)    | 1636-1648-en cours saisie                       |                           |                          |
| NICE Ste-Réparate (<1814) |   |                           | 1631-1661-en cours       |
| ROQUEBRUNE CAP MARTIN     | 1676-1914-en cours vérif                        | 1906-1940-en cours vérif  | 1730-1925-en cours vérif |
| SAINTE AGNES              | 1617-1769-en cours vérif                        | 1514-1759-en cours vérif  | 1585-1759-en cours vérif |
| SAINT MARTIN VESUBIE      | 1814-1918-en cours vérif                        |                           |                          |
| SAORGE                    | 1581-1740-en cours saisie                       |                           |                          |
| TENDE                     | 1724-1919-en cours vérif                        | 1684-1860-en cours vérif  |                          |
| TURBIE (LA)               |   |                           | 1933-1960-en cours       |
| VENCE                     |   |                           | 1804-1903 en cours vérif |

